



Rapport Financier Semestriel 2026



Table des matières

1. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	4
2. ACTIVITÉ DE THERACLION.....	6
2.1 CONTEXTE, POSITIONNEMENT ET STRATEGIE.....	6
2.1.1.1 Le non-invasif, une tendance majeure.....	6
2.1.1.2 Le marché des varices : un besoin massif et une opportunité de transformation	6
2.1.1.3 Avantages des HIFU sur les méthodes existantes pour traiter les varices	7
2.1.1.4 Plusieurs années de développement, atteinte du MVP, et dispositif prêt à passer à l'échelle	7
2.1.1.5 Modèles économiques et validation commerciale initiale	9
2.1.1.6 Renforcement de la dynamique commerciale	9
2.1.1.7 Industrialisation et capacité de montée en cadence.....	10
2.1.1.8 Déploiement et priorités géographiques	10
2.1.1.9 Feuille de route technologique, stratégie clinique et remboursement	10
2.1.1.10 Perspectives à long terme : plateforme HIFU multi-indications	11
2.1.1.11 Synthèse	11
2.2 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DU PREMIER SEMESTRE	11
2.2.1 Avancées premier semestre 2026	12
2.2.2 Résultats et situation financière de la Société.....	13
2.2.3 Évolution prévisible et perspectives d'avenir	14
2.2.4 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	15
2.3 FACTEURS DE RISQUES	15
2.4 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL	17
2.4.1 Filiales et participations	17
2.4.2 Informations concernant le capital social	17
3. COMPTES SEMESTRIELS 2026	18
3.1 Actif	18
3.2 Passif.....	20
3.3 Compte de résultat	21
3.4 Annexes des comptes semestriels.....	22

3.4.1	Évènements marquants du semestre	23
3.4.2	Principes, règles et méthodes comptables	23
3.4.3	Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	29
3.4.4	État des amortissements	32
3.4.5	État des provisions et dépréciations	33
3.4.6	Stock	34
3.4.7	Créances clients et autres créances	34
3.4.8	Valeurs mobilières de placement	35
3.4.9	Disponibilités	35
3.4.10	Comptes de régularisation	35
3.4.11	Capitaux propres	35
3.4.12	Autres fonds propres	38
3.4.13	Echéances des dettes à la clôture	38
3.4.14	Comptes de régularisation – Passif	39
3.4.15	Produits d'exploitation	39
3.4.16	Résultat financier	40
3.4.17	Résultat exceptionnel	40
3.4.18	Impôt sur les bénéfices	40
3.4.19	Effectifs	41
3.4.20	Entreprises liées	41
3.4.21	Honoraires des commissaires aux comptes	41
3.4.22	Évènements postérieurs à la clôture	41

1. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables françaises et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport de gestion sur les comptes semestriels ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elle est confrontée. »

A Malakoff,

Le 16 septembre 2026

Monsieur Martin Deterre

Directeur Général

Société anonyme au capital social de 3 656 165,55 euros

Siège social : Immeuble Le Vaillant, 244 avenue Pierre Brossolette, 92240 Malakoff

129 968 RCS Nanterre

THERACLION AMORCE SA DYNAMIQUE COMMERCIALE AU PREMIER SEMESTRE 2026

Martin DETERRE

Directeur Général

« Theraclion est entrée dans une nouvelle phase de son développement, résolument tournée vers l'accélération commerciale. Le premier semestre 2026 montre que cette trajectoire se concrétise de façon tangible : la liste de nos prospects s'allonge, les contrats se signent, les installations se succèdent et les premiers traitements sont réalisés dans un nombre grandissant de centres. Sonovein® est désormais déployé cliniquement à Hainan, en Chine. Nous avons obtenu l'approbation de notre code CPT Cat III pour faciliter l'accès au marché américain que nous préparons activement. De plus, le Sonovein® SpeedPulse démontre le potentiel d'évolution spectaculaire de notre plateforme, et enfin l'arrivée de Vincent Gardès à la présidence vient renforcer cet élan. La dynamique est enclenchée : le travail reste important pour transformer nos opportunités en croissance durable, mais la route est tracée. Nos principaux leviers de croissance sont désormais engagés », a déclaré Martin Deterre, Directeur Général de Theraclion.



2. ACTIVITE DE THERACLION

2.1 Contexte, positionnement et stratégie

2.1.1.1 Le non-invasif, une tendance majeure

Le secteur de la santé connaît une évolution continue vers des prises en charge de moins en moins invasives, favorisant des parcours de soins plus simples, plus rapides et potentiellement plus efficaces. Dans ce mouvement, les ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) constituent, selon la Société, un levier technologique très fort susceptible d'ouvrir une nouvelle phase de développement du « non invasif »: ils permettent de délivrer une énergie thérapeutique à travers la peau, sous guidage échographique, sans incision et sans cathéter. La robotique et l'intégration de l'imagerie en temps réel visent à standardiser l'exécution du geste et à améliorer la reproductibilité.

Dans ce contexte, les bénéfices attendus d'une approche HIFU non invasive sont structurants :

- Pour les patients : absence de chirurgie, absence d'incision, réduction des contraintes et risques opératoires, récupération rapide et amélioration de l'expérience de soin.
- Pour les médecins : procédure guidée par l'imagerie, automatisation du geste par la robotique, et réduction de la dépendance à la technicité manuelle d'introduction de cathéters.
- Pour les centres de santé : simplification organisationnelle (actes réalisés hors bloc), réduction des coûts d'infrastructure et de personnel liés à la chirurgie, optimisation des ressources et adaptation aux modèles de soins « office-based ».

Theraclion entend s'inscrire parmi les leaders de ce mouvement. À ce jour, Sonovein® constitue la seule plateforme robotisée de traitement des varices par HIFU totalement non invasive (extra-corporelle) commerciale, positionnement que la Société considère comme un avantage de différenciation majeur.

La Société a historiquement développé des briques technologiques HIFU sur d'autres indications, notamment à travers le produit historique Echopulse® sur le fibroadénome du sein et les nodules thyroïdiens. Après cette phase de construction de savoir-faire, Theraclion a opéré un recentrage stratégique et focalise désormais l'essentiel de ses ressources sur l'indication des varices, considérée comme une application à fort potentiel, avec l'ambition de contribuer à l'émergence d'un nouveau standard de prise en charge.

2.1.1.2 Le marché des varices : un besoin massif et une opportunité de transformation

Les varices constituent une pathologie fréquente et susceptible de dégrader significativement la qualité de vie. Le marché mondial du traitement des varices est généralement présenté comme important et structurellement en croissance, notamment sous l'effet du vieillissement, de l'obésité et de la sédentarité. La Société considère que plusieurs facteurs renforcent l'attractivité du marché :

- (i) une part significative de patients demeurent insuffisamment diagnostiqués et/ou traités,
- (ii) une proportion non négligeable de patients renonce aux options invasives ou mini-invasives par peur de la chirurgie, et
- (iii) la dynamique de traitement en cabinet favorise les technologies simplifiant l'acte.

Dans cet environnement, Theraclion vise un positionnement de nouveau standard de traitement en s'appuyant sur une proposition non invasive susceptible d'élargir l'accès au traitement, tout en recherchant des résultats cliniques et un profil de sécurité comparables à l'état de l'art.

2.1.1.3 Avantages des HIFU sur les méthodes existantes pour traiter les varices

Les techniques endoveineuses actuellement utilisées pour traiter l'insuffisance veineuse reposent, dans la plupart des cas, sur un geste chirurgical invasif nécessitant une ponction ou l'introduction d'un dispositif intraveineux. Elles imposent généralement un environnement médicalisé, des conditions de stérilité strictes ainsi qu'une anesthésie locale, voire parfois plus lourde selon les situations cliniques. Leur mise en œuvre reste opérateur-dépendante et requiert une expertise technique significative, ce qui peut entraîner une variabilité des résultats. Par ailleurs, ces approches peuvent s'accompagner d'effets secondaires ou de complications, tels que douleurs, ecchymoses, inflammation, pigmentation cutanée, induration, atteintes nerveuses ou, plus rarement, infections.

À l'inverse, la thérapie par ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU), utilisée par Sonovein®, se distingue par son caractère totalement non invasif. Le traitement est réalisé sans incision, sans cathéter et sans contact intraveineux, ce qui simplifie considérablement la prise en charge du patient et réduit les contraintes associées aux procédures conventionnelles. Cette approche permet ainsi d'envisager un traitement en ambulatoire, avec une récupération rapide et un niveau d'autonomie post-procédure nettement supérieur à celui observé après une intervention invasive.

Sur le plan thérapeutique, l'ablation veineuse par échothérapie HIFU vise le même objectif que les techniques thermiques endoveineuses de référence, notamment la radiofréquence ou le laser: provoquer la fermeture durable de la veine pathologique par effet thermique contrôlé. Avec Sonovein®, l'énergie ultrasonore est focalisée de manière extracorporelle sur la veine cible, tandis qu'une imagerie échographique intégrée permet de contrôler en temps réel la précision du tir et l'évolution du traitement. La veine se contracte progressivement puis s'occlut, selon un mécanisme comparable à celui des méthodes endothermiques, mais sans recours à un geste invasif.

En ce sens, les HIFU constituent une évolution majeure dans la prise en charge des varices. Au-delà de la seule performance clinique, leur principal avantage réside dans la possibilité d'obtenir un résultat thérapeutique comparable aux standards actuels tout en supprimant une grande partie des contraintes, des risques procéduraux et de la lourdeur organisationnelle associés aux techniques endoveineuses conventionnelles.

2.1.1.4 Plusieurs années de développement, atteinte du MVP, et dispositif prêt à passer à l'échelle

Sur les dernières années, Theraclion a développé un savoir-faire et une expérience opérationnelle significatifs autour de Sonovein®, issus d'itérations produit, d'études cliniques et d'un volume cumulé de traitements désormais supérieur à 4 000. Cette période a été consacrée à la perfection de l'offre produit et à une préparation pré-commerciale structurée.

Les priorités des exercices précédents se sont articulées autour des axes suivants :

- Atteindre un MVP (Minimum Viable Product) robuste et exploitable en routine clinique, et pertinent commercialement.

- Développer un produit performant via une trajectoire d'amélioration continue : plusieurs générations successives de Sonovein® ont été développées sur la période, avec des gains substantiels sur la durée de traitement, l'imagerie, l'ergonomie et la fiabilité.
- Optimiser les protocoles de traitement : standardisation du workflow, amélioration de la sélection des paramètres et intégration progressive des retours terrain afin de réduire la variabilité et d'améliorer la reproductibilité.
- Démontrer la viabilité d'une offre commerciale : définition et test des modèles de déploiement (Pay-per-Use et ventes directes), structuration du service et de la chaîne de consommables.
- Construire le chemin d'accès au marché américain : étude pilote (2022), puis étude pivotale (démarrée en 2023, finalisation des traitements en moins d'un an, fin de l'étude après 12 mois de suivi en juin 2025 et publication des résultats très positifs en septembre 2025), et enfin soumission réglementaire auprès de la FDA fin 2025.
- Sécuriser le cadre réglementaire en Europe : obtention de la certification MDR en 2025.
- Accroître la notoriété scientifique et clinique : structuration d'un réseau de KOL, présence renforcée dans les congrès internationaux et publications visant à documenter l'efficacité, la sécurité et l'intérêt médico-économique potentiel de l'approche.

Sur le plan clinique, la Société met en avant les résultats de l'étude pivotale américaine VEINRESET, présentés comme extrêmement solides en efficacité et en sécurité, avec un taux de fermeture à 12 mois proche de 97 % et un profil de sécurité quasiment parfait. La Société estime que ces données constituent un jalon de maturité et un prérequis clé pour la phase de passage à l'échelle, en particulier sur les marchés les plus exigeants.

Sur le plan produit, la durée de traitement a été réduite de manière significative au fil des générations, avec un temps actuel de traitement généralement situé entre 45 et 60 min. L'entreprise considère disposer désormais d'un dispositif mature, susceptible de soutenir une montée en puissance commerciale.



2.1.1.5 Modèles économiques et validation commerciale initiale

Theraclion déploie une stratégie commerciale combinant deux modèles principaux, adaptés aux réalités des marchés :

- Pay-per-Use (PPU) : mise à disposition du système avec facturation au forfait croissant suivant l'utilisation. Ce modèle vise à réduire la barrière d'investissement initial, à accélérer l'adoption et à générer des revenus récurrents. Il inclut généralement l'accès au dispositif, les consommables à usage unique, le service, et la formation.
- Vente d'équipement : vente du système accompagnée de revenus de consommables et de services. Ce modèle est privilégié sur certains marchés où il correspond mieux aux pratiques d'achat et aux circuits de distribution.

La Société indique que la pertinence commerciale du modèle est désormais étayée par une base de centres utilisateurs en Europe, avec un nombre croissant de traitements en routine, et par l'existence de centres à très forte activité (plus de 100 patients par an pour les sites les plus avancés). Selon la Société, cette phase constitue une validation initiale du product-market fit et soutient l'accélération en cours.

2.1.1.6 Renforcement de la dynamique commerciale

Fort des avancées cliniques et produit, Theraclion a décidé de structurer sa dynamique commerciale. La Société a notamment engagé un travail de raffinement des propositions commerciales, de structuration des outils de vente et de clarification du positionnement. Un travail de rebranding de la marque

Sonovein® a été initié en 2025, et l'organisation commerciale a été renforcée, notamment par le recrutement d'un directeur ventes et marketing en mai 2025.

Fin 2025, un renforcement du pipeline commercial est observé, avec une traction accrue sur le modèle Pay-per-Use. Le pipeline dépasse la soixantaine de prospects qualifiés, avec des signatures récentes et des sites en cours d'installation. Ces éléments illustrent l'entrée dans une phase de déploiement plus soutenue et de croissance.

2.1.1.7 Industrialisation et capacité de montée en cadence

En parallèle, Theraclion a conduit des travaux d'industrialisation visant à sécuriser la qualité, la répétabilité et la capacité de production en vue d'une montée en cadence. La Société indique disposer d'une chaîne industrielle prête à accompagner une croissance de la base installée, avec une fabrication et une ingénierie historiquement ancrées en France. La Société poursuit également des actions visant à améliorer le coût de revient du système, facteur clé pour soutenir l'expansion internationale et la compétitivité de l'offre sur la durée.

2.1.1.8 Déploiement et priorités géographiques

La stratégie de déploiement s'articule autour de zones prioritaires :

- **États-Unis** : priorité stratégique. Après communication des résultats cliniques de l'étude pivotale FDA, la Société a engagé le processus réglementaire américain et anticipe, sous réserve des délais des autorités, une décision en 2026. La Société se prépare à l'ouverture du marché en travaillant notamment la stratégie d'accès au remboursement, considérée comme un facteur clé d'adoption.
- **Europe** : accélération sur une base réglementaire sécurisée (MDR). La Société vise à intensifier le déploiement commercial, en particulier via le modèle Pay-per-Use, et à poursuivre les démarches d'accès au remboursement dans des pays cibles.
- **Moyen-Orient** : marchés à fort intérêt pour Sonovein®, avec des ventes d'équipements et un développement via partenaires et distributeurs. La structuration du réseau de distribution a été fortement engagée en 2025 et se poursuit en 2026.
- **Chine** : développement via partenariat stratégique avec Furui et sa joint-venture Theraclion China à Shenzhen. La Société met en avant un potentiel important et poursuit un double axe : (i) la commercialisation d'un produit importé « made in France », et (ii) le développement d'un produit domestique « made in China » pour soutenir la pénétration, avec maintien de composants critiques sous maîtrise de Theraclion SA. Les jalons et calendriers restent soumis aux processus réglementaires et industriels locaux.

2.1.1.9 Feuille de route technologique, stratégie clinique et remboursement

Theraclion poursuit une feuille de route technologique visant à renforcer l'adoption et la pénétration de marché, avec des objectifs identifiés :

- Réduction du temps de traitement et augmentation du débit patient.
- Amélioration de l'ergonomie et simplification de l'usage.
- Réduction de la courbe d'apprentissage et optimisation du training.

- Extension de l'éventail de veines et de situations cliniques adressables (petites saphènes, veines perforantes, récidives, segments courts, veines plus profondes ou superficielles).
- Réduction progressive du coût de revient (programme pluriannuel) afin d'améliorer la compétitivité et la scalabilité.

En parallèle, la Société entend renforcer sa stratégie clinique d'accès au marché et au remboursement. L'objectif est d'accroître la reconnaissance du traitement par les payeurs via la production de données complémentaires (cliniques, qualité de vie, médico-économie) et l'engagement avec les parties prenantes, en particulier aux États-Unis et en Europe. La réussite de ces démarches constitue, selon la Société, un levier majeur de déploiement à grande échelle.

2.1.1.10 Perspectives à long terme : plateforme HIFU multi-indications

À moyen et long terme, Theraclion vise une stratégie en deux temps : (i) réussir le déploiement de Sonovein® sur le marché des veines, en construisant une base installée significative et des revenus récurrents, puis (ii) étendre progressivement la plateforme HIFU à d'autres indications. La Société évoque notamment la possibilité d'un retour sur l'indication thyroïdienne, portée par les progrès réalisés sur la plateforme, et le maintien de travaux de recherche sur d'autres indications, sous réserve de priorités et de ressources.

2.1.1.11 Synthèse

Theraclion sur les traces d'Echosens, EDAP TMS et HistoSonics : une même ambition, un même parcours vers le leadership mondial en medtech non invasive

Theraclion souhaite s'inscrire résolument dans la continuité des success stories d'Echosens, EDAP TMS et HistoSonics, trois entreprises qui ont su transformer une innovation médicale disruptive en rayonnement international. Comme elles, Theraclion ambitionne de révolutionner son domaine – le traitement des varices par HIFU – en suivant un parcours éprouvé : validation clinique, expansion commerciale et conquête des marchés clés, notamment aux États-Unis.

À l'instar de ces trois entreprises, Theraclion souhaite marquer l'histoire de la medtech française dans le traitement des varices, grâce à son produit Sonovein®. La Société considère disposer aujourd'hui d'un dispositif de traitement des varices par HIFU non invasif arrivé à maturité sur le plan technologique et étayé par des résultats cliniques significatifs. Theraclion entre dans une phase orientée vers l'accélération commerciale, la montée en cadence industrielle et l'ouverture de nouveaux marchés, avec, en priorité, les États-Unis sous réserve de décision réglementaire et d'avancées sur l'accès au remboursement. Dans une perspective plus large, la Société ambitionne de devenir un acteur de référence des traitements robotisés non invasifs par HIFU, en capitalisant sur le succès attendu sur l'indication veineuse comme première étape.

2.2 Activité de la Société au cours du premier semestre

2.2.1 Avancées premier semestre 2026

Sept nouveaux contrats PPU, une base installée en voie de doubler en 18 mois

Depuis le début de l'année, Theraclion a signé sept nouveaux contrats Pay-Per-Use (PPU) portant sur des centres en Allemagne, Grèce, Roumanie, Hongrie, France, Espagne et Chine. Quatre dispositifs ont été mis à disposition en fin de semestre, les autres installations intervenant progressivement dans les prochains mois, et les premiers traitements ont déjà été réalisés. Soutenue par un pipeline de prospects qualifiés en croissance, cette dynamique dessine une trajectoire de doublement de la base installée PPU tous les 18 mois, voire moins. Les installations étant majoritairement tardives, leur contribution au chiffre d'affaires du premier semestre 2026 reste marginale.

Première implantation clinique de Sonovein® en Chine, à Hainan

Avec le soutien de sa joint-venture Theraclion China (Shenzhen), Theraclion a installé un système Sonovein® au Boao Super Hospital (province de Hainan), où les premiers traitements ont depuis été réalisés. L'implantation bénéficie du cadre réglementaire de la zone pilote de Boao Lecheng, qui autorise un accès anticipé aux technologies déjà approuvées à l'étranger, en parallèle de l'instruction du dossier déposé fin 2025 auprès de la NMPA pour l'ensemble de la Chine continentale.

Cette installation ancre Sonovein® dans un centre clinique chinois et génère des données d'utilisation réelles utiles au développement futur sur ce marché, dont le potentiel est considérable : plus de 1,4 milliard d'habitants et une demande croissante de solutions non invasives.

Une étape structurante vers le marché des États-Unis

En juin 2026, le comité éditorial CPT de l'American Medical Association a approuvé un code CPT de catégorie III dédié au traitement non invasif des varices par HIFU avec Sonovein®, applicable au 1er janvier 2027. Sans garantir le remboursement à ce stade, ce cadre standardisé de déclaration des procédures constitue une étape structurante vers l'accès au marché américain.

En parallèle, l'examen par la FDA du dossier déposé en décembre 2025 (procédure De Novo) se poursuit, avec une décision attendue entre la fin du troisième trimestre et le début du quatrième trimestre 2026. Les préparatifs, sur les plans stratégique et opérationnel, d'une éventuelle entrée prochaine sur le marché américain avancent activement.

Une présence forte et un intérêt croissant lors des congrès internationaux

Au cours du premier semestre, Theraclion a renforcé sa visibilité auprès de la communauté internationale de phlébologie à l'occasion de huit congrès majeurs, notamment trois en Italie, deux en France, deux aux États-Unis et un en Autriche, au cours desquels plus d'une trentaine de présentations de leaders d'opinion sur le Sonovein® ont été exposées. L'intérêt clinique croissant pour Sonovein® et la technologie HIFU s'est fortement fait sentir, notamment lors de la session « Meet the Experts » de l'European Venous Forum consacrée à la technologie Sonovein®, qui a attiré plus de 70 professionnels de santé, ce qui témoigne de la demande croissante en matière de formation et d'innovation dans le domaine des traitements veineux non invasifs. Ces événements continuent d'alimenter un pipeline commercial en forte croissance.

SpeedPulse : des traitements réalisés en moins de 30 minutes

Des résultats préliminaires de l'étude SpeedPulse, menée à Prague par le Professeur Jaroslav Strejček, ont été présentés lors du congrès Third International Days of Phlebology, à Parme, en mai de cette année. Cette étude évalue un nouveau prototype intégrant des avancées acoustiques et robotiques conçues pour

accélérer le traitement et en simplifier l'utilisation. Les premières observations montrent une réduction significative de la durée des procédures, désormais réalisées en moins de 30 minutes, ainsi qu'une meilleure ergonomie pour le praticien. Cette amélioration permettra d'accroître considérablement l'attractivité de Sonovein® sur le marché. L'évaluation clinique de ce prototype, non encore disponible commercialement, se poursuit, et les étapes de développement, d'industrialisation et de validation réglementaire qui conditionneront sa mise sur le marché sont engagées.

2.2.2 Résultats et situation financière de la Société

Nous vous rappelons que les comptes semestriels de la Société qui vous sont présentés ont été établis pour la société Theraclion SA seule et ne consolident pas les résultats des sociétés Theraclion APAC Ltd (Hong Kong) et Theraclion China Co., Ltd. (Shenzhen).

Les chiffres de l'exercice précédent présentés dans ce rapport sont ceux de la société Theraclion SA seule établis selon les mêmes méthodes que pour l'exercice en cours, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Pour rappel, la société Theraclion s'est introduite en bourse en 2014. En 2015, Theraclion a ouvert une filiale à Hong Kong pour adresser le marché asiatique avec l'Echopulse visant le traitement du fibroadénome du sein et de la thyroïde et a décidé de présenter sur une base volontaire des comptes consolidés de Theraclion et de sa filiale de Hong Kong, alors que les seuils de consolidation n'étaient pas atteints.

A compter de 2017, Theraclion SA a adopté une présentation de ses comptes annuels statutaires simples sans réaliser de consolidation, étant précisé que l'activité des deux filiales de Theraclion reste peu significative.

Résultats premier semestre 2026

En K€	30/06/2026	30/06/2025	Var	Var %
Chiffre d'affaires	663	835	-173	-21 %
<i>Issu des ventes d'équipements</i>	296	285	11	4 %
<i>Issu de la vente de PPU et consommables</i>	333	305	28	9 %
<i>Issu de la vente de services</i>	34	245	-211	-86 %
Subventions	4	3	1	39 %
Autres produits	759	61	698	1 144 %
Total produits d'exploitation	1 425	898	527	59 %
Achats de marchandises et variation de stocks	1 132	90	1 042	1 158 %
Charges externes	1 514	1 664	-150	-9 %
Charges de personnel	2 317	1 786	531	30 %
Autres charges opérationnelles	378	227	151	66 %
Total charges d'exploitation	5 340	3 768	1 572	42 %
Résultat opérationnel	-3 915	-2 870	-1 045	36 %
Résultat financier	-141	-143	2	-1 %
Résultat non courant	0	0	0	0 %
Crédit impôt recherche	450	475	-25	-5 %
Résultat net	-3 606	-2 538	-1 069	42 %

Chiffre d'affaires 2026

Le chiffre d'affaires de Theraclion s'établit à 663 K€ au 30 juin 2026, contre 835 K€ au premier semestre 2025. Cette évolution reflète principalement le recul des ventes de services, de consommables et de marchandises en Chine, qui avaient bénéficié d'éléments cycliques au premier semestre 2025.

Les revenus PPU poursuivent leur progression et atteignent 333 K€ au 30 juin 2026, en hausse de 9 % par rapport au S1 2025 (305 K€). À noter que les nouveaux dispositifs signés en 2026 ayant été installés majoritairement à la fin du 2e trimestre, ils sont donc faiblement reflétés sur le chiffre d'affaires comptabilisé du 1er semestre 2026. En ce qui concerne les revenus liés au service (maintenance), le recul s'explique très majoritairement par la fin de contrats historiques pluriannuels non encore renouvelés au premier semestre 2026.

Résultat d'exploitation et résultat net

Le résultat d'exploitation du premier semestre 2026 s'établit à -3,9 M€, contre -2,8 M€ au premier semestre 2025. Cette évolution reflète notamment les dépenses engagées pour préparer les prochaines étapes du développement de Theraclion, en particulier les travaux réglementaires liés à la soumission américaine, le renforcement des équipes commerciales ainsi que la montée en puissance de la production. Celle-ci intervient en amont du déploiement commercial afin d'anticiper l'ouverture de nouveaux centres et de soutenir la croissance de la base installée.

La variation du poste « Autres produits » correspond pour l'essentiel à la variation des stocks (production stockée/déstockée) et doit être analysée conjointement avec la variation symétrique enregistrée en charges. Les charges résiduelles correspondent au coût des machines vendues, à l'amortissement des machines mises à disposition dans le cadre des contrats PPU et à l'envoi des consommables associés.

Trésorerie et continuité d'exploitation

Au 30 juin 2026, la trésorerie disponible de Theraclion s'élève à 5,2 M€, à la suite de l'augmentation de capital sursouscrite réalisée au printemps 2026. Depuis plusieurs années, la Société bénéficie du soutien continu de ses deux actionnaires historiques, Furui et Unigestion, qui l'accompagnent activement dans le financement de sa stratégie de développement.

Concernant les flux de financement, la Société a au cours de l'année 2026 :

- Perçu 5,8 M€ de montant net grâce à l'augmentation de capital lancée le 20 avril et clôturée le 11 mai 2026.
- Perçu 0,9 M€ de CIR encaissé au titre de l'année 2024.

Compte tenu de sa trésorerie au 30 juin 2026 et en fonction de l'exercice des bons de souscription d'actions issus de la dernière augmentation de capital ainsi que de la vitesse de déploiement commercial aux États-Unis, l'horizon de liquidité de la Société s'étend entre le premier et le deuxième trimestre 2027. La Société étudie par ailleurs différentes pistes de financement, notamment le financement de ses machines, le préfinancement du crédit d'impôt recherche (CIR, environ 0,9 M€) et une opération de financement susceptible d'être envisagée après l'obtention de l'autorisation de la FDA. La section 2.3 « Risque de continuité d'exploitation » présente le détail de l'analyse relative à la continuité d'exploitation.

2.2.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Sur la base du déploiement de sa stratégie, Theraclion vise une intensification notable de ses activités commerciales grâce aux réalisations et perspectives suivantes :

- La poursuite de l'augmentation de la base installée en Europe via la signature de nouveaux contrats Pay-Per-Use (PPU), avec une trajectoire de doublement de la base installée tous les 18 mois environ, alimentée par un pipeline commercial en forte croissance.
- La montée en puissance de l'activité en Chine à la suite de la première implantation clinique de Sonovein® à Hainan, et la poursuite de l'instruction du dossier d'enregistrement auprès de l'Administration nationale des produits médicaux (NMPA) pour l'ensemble de la Chine continentale.
- La préparation active de l'entrée sur le marché américain, avec une décision de la FDA sur la procédure De Novo attendue entre la fin du troisième trimestre et le début du quatrième trimestre 2026, et l'entrée en vigueur au 1er janvier 2027 du code CPT de catégorie III dédié au traitement non invasif des varices par HIFU.
- La poursuite du développement du prototype Sonovein® SpeedPulse, permettant des traitements réalisés en moins de 30 minutes, dont les étapes d'industrialisation et de validation réglementaire sont engagées.
- La poursuite de l'étude de différentes solutions de financement pour accompagner les prochaines étapes du développement, en particulier la préparation de l'entrée sur le marché américain.

2.2.4 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Gouvernance

Le 18 juin 2026, l'Assemblée générale a renouvelé le Conseil d'administration, désormais composé de Mme Lijuan Deng et de MM. Claude Lenoir, Cédric Bellanger, Mehdi El Glaoui et Vincent Gardès, ce dernier faisant son entrée au Conseil après en avoir été observateur. M. Claude Lenoir a été nommé président par intérim, avec effet immédiat. Le 8 juillet 2026, le Conseil d'administration a nommé M. Vincent Gardès président du Conseil d'administration, avec effet immédiat, en remplacement de M. Claude Lenoir, qui demeure administrateur.

2.3 FACTEURS DE RISQUES

Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Les principaux risques auxquels la Société est confrontée sont les risques inhérents à l'activité de recherche et de développement de nouveaux dispositifs médicaux innovants, notamment le risque de financement de la société qui est encore déficitaire, ainsi que le risque du développement commercial, corrélé en partie à l'obtention de remboursements dans certains pays.

Risque de continuité d'exploitation

Au 30 juin 2026, la trésorerie disponible de Theraclion s'élève à 5,2 M€, à la suite de l'augmentation de capital sursouscrite réalisée au printemps 2026 (montant net encaissé de 5,8 M€ en mai 2026). Depuis plusieurs années, la Société bénéficie du soutien continu de ses deux actionnaires historiques, Furui et Unigestion, qui l'accompagnent activement dans le financement de sa stratégie de développement.

L'augmentation de capital réalisée s'est accompagnée de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA) susceptibles d'apporter jusqu'à 2 M€ supplémentaires en cas d'exercice intégral. En fonction de

l'exercice de ces BSA et de la vitesse de déploiement commercial aux États-Unis, l'horizon de trésorerie de la Société s'étend entre le premier et le deuxième trimestre 2027.

Theraclicion poursuit par ailleurs l'étude de différentes solutions de financement pour accompagner les prochaines étapes de son développement, parmi lesquelles le financement des machines de sa base installée, le préfinancement du crédit d'impôt recherche (environ 0,9 M€) et une opération de financement susceptible d'être envisagée à la suite de l'obtention de l'autorisation de la FDA.

Risques de taux d'intérêt

A la date du présent rapport, la Société n'a pas contracté d'emprunt à taux variable auprès d'établissements de crédit et n'est donc pas exposée au risque de taux d'intérêt.

Risques de liquidité

La Société pourrait avoir besoin de renforcer ses fonds propres ou de recourir à des financements complémentaires afin d'assurer son développement.

Historiquement, le financement de la croissance de la Société s'est effectué par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital (pour un montant cumulé de 70,9 M€). La Société a également perçu un montant cumulé de 3,3 millions d'euros de subventions.

Par ailleurs, au 31 décembre 2024, la Société avait reçu un montant cumulé de plus de 7 millions d'euros d'aides et avances remboursables de la part d'OSEO dont elle avait remboursé 2 millions d'euros. En 2024, une avance supplémentaire de 141 K€ a été reçue.

La Société a par ailleurs souscrit 5 emprunts bancaires en 2021 et 2022 : un prêt innovation auprès de la BPI et quatre PGE auprès du CIC et de la BPI et n'est donc pas exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

Pour plus d'informations sur la trésorerie, on se rapportera au b) Risque de continuité d'exploitation.

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société.

Risque de change

La Société n'est aujourd'hui que faiblement exposée au risque de change, ne réalisant qu'une minorité de ses achats en dollars, en livres sterling et en francs suisses. En outre, les ventes dans ces devises permettent de financer naturellement ces achats. Elle pourrait néanmoins devenir exposée à un tel risque si elle développe ses activités hors de la zone euro, et en particulier aux États-Unis et en Chine.

Risque actions

A la date du présent rapport, la trésorerie disponible de la Société est détenue sur comptes courants, ou placée dans des instruments financiers sans risque (comptes à termes garantis).

La Société n'est donc pas exposée à un risque sur actions.

2.4 INFORMATION SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

2.4.1 Filiales et participations

La Société détient à 100 % la société Theraclion Asia Pacific, basée à Hong Kong et créée en avril 2015 afin d'adresser le marché asiatique avec l'Echopulse visant le traitement du fibroadénome du sein et de la thyroïde. Compte tenu de la décision de concentrer les efforts et les ressources sur le marché du traitement des veines et sur l'amélioration du design et des fonctionnalités du produit, le management a décidé de restreindre pour le moment les dépenses et ambitions commerciales à court terme de sa filiale tout en continuant d'assurer le support aux clients existants et la maintenance de la base installée. Les titres de participation et créances associées de Theraclion APAC ont été dépréciés en totalité.

La Société détient également des parts de Theraclion China, une joint-venture entre Inner Mongolia Furui Medical Science Co., Ltd, (<https://www.bloomberg.com/quote/300049:CH>) et Theraclion. Cette joint-venture créée au quatrième trimestre 2017 a été refinancée par Furui fin 2023. Par ailleurs, le pourcentage de détention par Theraclion France a été réduit de 55 % à 20 % en août 2023 alors que le capital social de la JV était porté à 5 M€, conformément aux accords passés avec Furui en juin 2023 prévoyant un renforcement des moyens de la JV. Au 30 juin 2026, la part de capital de Theraclion France restant à libérer représente 390 K€.

Sociétés	% Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
Theraclion SA (France)			
└ Theraclion Asia-Pacific Ltd (Hong Kong)	100 %	100 %	Non consolidée
└ Theraclion China Co., Ltd (Shenzhen)	20 %	20 %	Non consolidée

Les chiffres publiés sont ceux de l'entité légale Theraclion SA qui ne consolide pas les résultats des sociétés Theraclion APAC Ltd (Hong Kong) et Theraclion China Co., Ltd. (Shenzhen). Les ventes vers ces filiales sont donc comptabilisées comme des ventes à des tiers. Au premier semestre 2026, les ventes vers les filiales se sont élevées à 73 K€.

2.4.2 Informations concernant le capital social

a Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun plan d'épargne entreprise n'a été mis en place au profit des salariés de la société.

Répartition du capital social

Nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote à la date des présentes :

Actionnariat Theraclion	Nombre d'actions	% de détention
Concert Bernard Sabrier	21 816 235	29,8 %
FURUI Paris & Luxembourg	20 247 058	27,7 %
Mandataires sociaux et Salariés	5 397 388	7,4 %
Opus Chartered	2 548 419	3,5 %
Autres Fonds	1 121 737	1,5 %
Public	21 992 474	30,1 %
Total	73 123 311	100,0 %

Les actionnaires de référence de Theraclion apportent un important soutien financier et stratégique et portent une attention particulière au développement de l'échothérapie pour le traitement non invasif des varices (fourni par le produit Sonovein® de Theraclion). Le Conseil d'Administration comprend des investisseurs européens et américains actifs dans les domaines de la santé et du capital-investissement.

Bernard Sabrier, Président de la société Unigestion et Directeur Général de Unigestion Asia Pte Ltd détient des titres en direct et à travers la société Unigestion Asia Pte Ltd.

La société Furui Paris SAS, et sa maison mère Furui Medical Science Luxembourg SARL, elle-même filiale de Inner Mongolia Furui Medical Science Co. (300049:CH), un groupe pharmaceutique et de biotechnologie chinois, détiennent 27,7 % du capital au 30 juin 2026.

b Opérations effectuées par Theraclion sur ses propres actions

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026, et dans le cadre de l'autorisation reçue de l'Assemblée Générale le 18 juin 2025, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité conclu pour une durée de 12 mois (renouvelable) avec un prestataire de services financiers indépendant :

- Achat de 380 553 actions au cours moyen de 0,62 €
- Vente de 368 894 actions au cours moyen de 0,61 €

Au 30 juin 2026, la Société détenait 26 499 de ses propres actions, soit 0,036 % du capital social. Les cessions d'actions propres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité ont dégagé une plus-value nette de 16,641 € sur le premier semestre 2026.

3. COMPTES SEMESTRIELS 2026

3.1 Actif

Actif en k €	30/06/26			Net au 31/12/2025
	Brut	Amort. & Prov	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	1 440	1 359	81	118
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	2 935	1 826	1 109	1 014
Fonds commercial				

Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	2 081	990	1 091	791
Autres immobilisations corporelles	220	138	82	88
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	2 737	1 737	1 000	1 000
Créances rattachées à des participations	245	245	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	180	0	180	189
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	9 839	6 295	3 543	3 199
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 927	324	1 602	943
En cours de production	595	0	595	432
Produits finis	943	401	542	1 135
Marchandises	49	0	49	64
Avances et acomptes versés sur commandes	576		576	453
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	413	156	256	294
Autres créances	2 375	0	2 375	2 489
Charges constatées d'avance	26		26	114
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placements				
Actions propres	17		17	9
Autres titres				
Instruments de trésorerie	4 200	0	4 200	1 500
Disponibilités	1 019		1 019	1 879
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	12 139	882	11 257	9 312
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)			0	0
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	21 977	7 177	14 800	12 511

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à moins d'un an

2 207

3.2 Passif

Passif en k €	30/06/26	31/12/25	Variation
Capital [dont versé : 3 656 165,55]	3 656	2 991	665
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 152	2 428	2 724
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale			
Réserves réglementées			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves			
Report à nouveau	-5 580	-2 317	-3 263
Résultat de l'exercice	-3 606	-5 690	2 084
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-378	-2 588	2 210
Montant des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	6 290	6 290	0
Comptes de liaison			
TOTAL AVANCES CONDITIONNEES (II)	6 290	6 290	0
Provisions pour risques	34	19	15
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS (III)	34	19	15
Emprunts obligataires convertibles	4 341	4 341	0
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	280	600	-320
Emprunts et dettes financières diverses (2)	326	148	178
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	291	242	49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 491	1 394	97
Dettes fiscales et sociales	1 072	879	192
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	390	390	0
Autres dettes	302	426	-124
Produits constatés d'avance	361	369	-7
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (1) (IV)	8 853	8 788	65
Écarts de conversion passif	1	1	0
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	14 800	12 511	2 290

(1) Dont à moins d'un an

3 920

3 962

(2) Dont emprunts participatifs

3.3 Compte de résultat

Compte de résultat en k€		30/06/2026	30/06/2025
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		83	309
Production vendue biens		545	280
Production vendue services		34	245
Montant net du chiffre d'affaires		663	834
Production stockée		204	-187
Production immobilisée		529	107
Subventions d'exploitation		4	3
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		0	98
Produits des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles		0	
Autres produits		26	43
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 425	898
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises		297	62
Variation de stocks		-11	-199
Achats de matières premières et autres approvisionnements		846	227
Autres achats et charges externes		1 514	1 652
Impôts, taxes et versements assimilés		18	12
Salaires		1 453	1 196
Cotisations sociales		863	590
Dotations aux amortissements et dépréciations	Sur immo : dotations aux amortissements	249	174
	Sur immo : dotations aux dépréciations	0	
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	0	
Dotations aux provisions		0	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		110	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		5 340	3 715
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-3 915	-2 817
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice ou perte transférée (III)			
Perte ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)		0	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)		0	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		18	6
Reprises sur dépréciations et provisions		0	2

Différences positives de change	1	3
Produits nets des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	19	10
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0	8
Intérêts et charges assimilées (4)	158	75
Différences négatives de change	1	60
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	1	11
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	160	153
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-141	-143
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-4 056	-2 959
Produits exceptionnels (VII)		0
Charges exceptionnelles (VIII)	0	54
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-54
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)	-450	-475
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 444	909
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 050	3 447
BENEFICE OU PERTE	-3 606	-2 538

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

3.4 Annexes des comptes semestriels

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les exercices clos le 30 juin 2026 et 2025.

Conformément aux conditions précises définies par le Code de commerce (notamment les articles L. 233-16 à L. 233-27 et R. 233-1 à R. 233-13) et les normes comptables (règlement ANC 2020-01), la Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés.

3.4.1 Evènements marquants du semestre

Au cours du premier semestre 2026, l'activité de la Société a été marquée par une accélération de sa dynamique commerciale et par plusieurs avancées structurantes :

- La signature de sept nouveaux contrats Pay-Per-Use (PPU), principalement en Europe (Allemagne, Grèce, Roumanie, Hongrie, France et Espagne) ainsi qu'en Chine, quatre dispositifs ayant été mis à disposition à la fin du semestre.
- En avril-mai 2026, la réalisation d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription : lancée le 20 avril 2026 et sursouscrite, elle a donné lieu à l'émission d'actions nouvelles assorties de bons de souscription d'actions (ABSA) pour un montant brut d'environ 6,0 M€ (montant net encaissé de 5,8 M€), avec l'engagement ferme des actionnaires historiques à hauteur de 4,5 M€ (opération détaillée ci-dessous).
- La première implantation clinique de Sonovein® en Chine, au Boao Super Hospital (province de Hainan) : le système y a été livré en mai 2026 et son déploiement, réalisé avec le soutien de la joint-venture avec Inner Mongolia Furui Medical Science, a été annoncé en juin 2026, les premiers traitements ayant depuis été réalisés. En parallèle, l'instruction du dossier d'enregistrement soumis à l'Administration nationale des produits médicaux (NMPA) fin 2025 se poursuit pour l'ensemble de la Chine continentale.
- Le renforcement de la visibilité scientifique et commerciale de la Société à l'occasion de huit congrès internationaux majeurs, ainsi que la présentation, en mai 2026 (congrès de Parme), des résultats préliminaires de l'étude SpeedPulse portant sur un nouveau prototype permettant des traitements réalisés en moins de 30 minutes.
- En juin 2026, l'approbation par le comité éditorial CPT de l'American Medical Association (AMA) d'un code CPT de catégorie III dédié au traitement non invasif des varices par HIFU, applicable à compter du 1er janvier 2027 ; l'examen par la FDA du dossier déposé en décembre 2025 (procédure De Novo) se poursuit, avec une décision attendue entre la fin du troisième et le début du quatrième trimestre 2026.

Trésorerie, Financement et Horizon Financier

Au 30 juin 2026, la trésorerie disponible de la Société s'élève à 5,2 M€.

Le 20 avril 2026, la Société a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, clôturée le 11 mai 2026, pour un montant net encaissé de 5,8 M€. Sursouscrite, cette opération a bénéficié de l'engagement ferme des actionnaires historiques à hauteur de 4,5 M€ et s'est accompagnée de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA), selon une parité de 1 BSA pour 3 actions souscrites, exerçables jusqu'au 12 mai 2028 et représentant un potentiel de levée supplémentaire de 2,0 M€, dont aucun n'avait été exercé au 30 juin 2026.

En fonction de l'exercice de ces BSA et de la vitesse de déploiement commercial aux États-Unis, l'horizon de trésorerie de la Société s'étend entre le premier et le deuxième trimestre 2027. La Société poursuit par ailleurs l'étude de différentes solutions de financement, notamment le financement de ses machines, le préfinancement du crédit d'impôt recherche (CIR, environ 0,9 M€) et une opération de financement susceptible d'être envisagée à la suite de l'obtention de l'autorisation de la FDA.

3.4.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes sont conformes aux dispositions du Règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 modifié par les règlements ultérieurs

relatifs au Plan Comptable Général, dont le Règlement no 2022-06. Ce nouveau règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique du transfert de charges. Il retient également la modernisation de la nomenclature du plan comptable et de la présentation des états financiers. La première application du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de méthode comptable.

La société n'identifie pas de conséquences significatives des dispositions du règlement sur les comptes antérieurs en dehors du résultat exceptionnel, qui historiquement faisait apparaître les écritures relatives aux plus et moins-values de cession des valeurs mobilières de placements ainsi que les gains et pertes liés aux différences de taux de change. Le bilan et le compte de résultat de la période N-1 sont ceux arrêtés et publiés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- intangibilité du bilan d'ouverture,
- indépendance des exercices.

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 15 septembre 2026 compte tenu des éléments suivants :

- Au 30 juin 2026, la trésorerie disponible de Theraclion s'élève à 5,2 M€, à la suite de l'augmentation de capital sursouscrite réalisée au printemps 2026 (montant net encaissé de 5,8 M€ en mai 2026). Depuis plusieurs années, la Société bénéficie du soutien continu de ses deux actionnaires historiques, Furui et Unigestion, qui l'accompagnent activement dans le financement de sa stratégie de développement.
- L'augmentation de capital réalisée s'est accompagnée de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA) susceptibles d'apporter jusqu'à 2 M€ supplémentaires en cas d'exercice intégral. En fonction de l'exercice de ces BSA et de la vitesse de déploiement commercial aux États-Unis, l'horizon de trésorerie de la Société s'étend entre le premier et le deuxième trimestre 2027.
- Theraclion poursuit par ailleurs l'étude de différentes solutions de financement pour accompagner les prochaines étapes de son développement, parmi lesquelles le financement des machines de sa base installée, le préfinancement du crédit d'impôt recherche (environ 0,9 M€) et une opération de financement susceptible d'être envisagée à la suite de l'obtention de l'autorisation de la FDA.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la société. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de frais de prototype, de brevets ainsi que de logiciels et de noms de domaine. Ils sont amortis de la façon suivante :

- Logiciels	Linéaire 1 an
- Prototypes	Linéaire 5 ans
- Brevets	Linéaire 20 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de sa valeur résiduelle, sous réserve que cette valeur résiduelle soit à la fois significative et mesurable.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

- Matériel industriel	Linéaire	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
- Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
- Agencements, Installations	Linéaire	10 ans

Matériel de démonstration

Le matériel de démonstration est comptabilisé en immobilisation et amorti selon sa nature. Les opérations de cession éventuelles sont présentées en résultat exceptionnel.

Le matériel mis à disposition des clients, destiné à être vendu, est pour sa part enregistré en stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuelle en fonction de leur situation financière et leurs perspectives de développement.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur prix d'achat ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Si les stocks venaient à avoir une valeur nette de réalisation inférieure au prix d'achat, une provision pour dépréciation serait alors constituée.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent principalement la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées, ainsi que les créances de TVA.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur historique d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition historique et la valeur de réalisation se basant sur la valeur de marché.

Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

Capitaux Propres

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont comptabilisées en augmentation de capital, à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons (cf. note 11 pour le détail de ces plans).

Conformément à l'article 212-9 du Plan Comptable Général, les frais engagés pour les opérations d'augmentation de capital, de fusion, de scission ou d'apport sont comptabilisés en imputation directe sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport correspondantes, sous réserve que ces primes soient suffisantes pour couvrir l'intégralité des frais.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision mais d'une mention dans la rubrique « engagements hors bilan ».

Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont enregistrées en autres fonds propres. Leurs caractéristiques sont détaillées en section 3.5.12 (Autres fonds propres).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société repose sur deux modèles de ventes principaux :

1. **Vente directe de dispositifs médicaux** : Ce modèle inclut la vente de dispositifs médicaux, pouvant être accompagnée d'un contrat de maintenance et de ventes de consommables, générant des revenus distincts.

Reconnaissance des revenus : Les revenus issus de la vente de dispositifs médicaux sont comptabilisés conformément au Plan Comptable Général (PCG) français, selon les critères suivants :

- Transfert de contrôle du dispositif au client (livraison effective, acceptation formelle ou installation, selon les termes contractuels).
 - Montant du revenu estimable de manière fiable et probabilité de recouvrement des créances associées.
 - Absence d'obligations significatives non remplies (ex : garanties étendues ou services post-vente non facturés séparément).
2. **Modèle "Pay per use" (forfaitaire)** : Ce modèle génère des revenus récurrents en contrepartie de la mise à disposition de dispositifs médicaux, incluant éventuellement la fourniture de pièces détachées et consommables. **Traitement comptable** :
 - Le dispositif médical reste inscrit à l'actif du bilan de la Société, amorti sur la durée d'utilisation de la machine
 - Les revenus sont reconnus mensuellement, selon les modalités contractuelles. Ce montant couvre a minima l'amortissement du dispositif mis à disposition. Le contrat prévoit un minimum de consommables facturables, révisable à la hausse si la consommation dépasse le seuil initial.
 - Le contrat standard prévoit un engagement minimal d'un an et le paiement d'un acompte de 6 mois préalablement à la livraison du système.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus est composé des achats de marchandises, des amortissements et des provisions pour dépréciation des stocks.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Résultat courant – Résultat exceptionnel

Le résultat courant correspond aux produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- subventions d'exploitation,
- transferts de charges d'exploitation.

Subventions reçues

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre total d'actions émises au 30 juin diminué du nombre d'actions auto-détenues.

3.4.3 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations brutes en k€	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentation		Diminution		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
	Net	Acquisitions, créations, Poste à Poste	Réévaluation en cours d'exercice	Poste à poste	Par cession ou mise hors services	Net
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement	1 440	0				1 440
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	2 765	170				2 935
Fonds commercial						
Autres						
Immobilisations incorporelles en cours						
Total incorporelles	4 205	170	0	0	0	4 375
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	1 652	429				2 081
Installations générales, agencements divers	111				0	111
Matériel de bureau, informatique, mobilier	107	2				109
Immobilisations corporelles en cours						
Total corporelles	1 869	431	0	0	0	2 301
Participations	2 737	0				2 737
Créances rattachées à des participations	245	0				245
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	8	235			226	17
Prêts						
Autres immobilisations financières	189				9	180
Total financières	3 180	235	0	0	235	3 179
TOTAL IMMOBILISATIONS BRUTES	9 254	836	0	0	235	9 855

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie versés et des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, de la participation dans une filiale de Hong Kong détenue à 100 %, d'une créance s'y rattachant et de la participation dans Theraclion China, une société détenue à 20 % aux côtés de Furui médical en Chine pour 1 000 K€.

Tableau des filiales et participations

Informations financières (€)	Capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus - Brute	Valeur comptable des titres détenus - Nette	Montant des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société
Filiales et participations						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)						
THERACLION ASIA-PACIFIC LIMITED	1 737 246	100 %	1 737 246	0	0	0
A. Total des filiales						
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)						
THERACLION CHINA CO., LTD (Shenzhen)	5 000 000	20 %	1 000 000	1 000 000	0	0
B. Total des participations						

Informations financières (€)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Filiales et participations				
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)				
THERACLION ASIA-PACIFIC LIMITED	0	-268 944	0	
A. Total des filiales				
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
THERACLION CHINA CO., LTD (Shenzhen)	29 927	-579 748	0	
B. Total des participations				

La Société détient à 100 % la société Theraclion Asia Pacific, basée à Hong Kong et créée en avril 2015 afin d'adresser le marché asiatique avec l'Echopulse visant le traitement du fibroadénome du sein et de la thyroïde. Compte tenu de la décision de concentrer les efforts et les ressources sur le marché du traitement des veines et sur l'amélioration de design et des fonctionnalités du produit, le management a décidé de restreindre pour le moment les dépenses et ambitions commerciales à court terme de sa filiale tout en continuant d'assurer le support aux clients existants et la maintenance de la base installée. Les titres de participation et créances associées de Theraclion APAC ont été dépréciés en totalité.

La Société détient également des parts de Theraclion China, une joint-venture entre Inner Mongolia Furui Medical Science Co., Ltd, (<https://www.bloomberg.com/quote/300049:CH>) et Theraclion. Cette joint-venture créée au quatrième trimestre 2017 a été refinancée par Furui fin 2023. Par ailleurs, le pourcentage de détention par Theraclion France a été réduit de 55 % à 20 % en août 2023 alors que le capital social de la JV était porté à 5 M€, conformément aux accords passés avec Furui en juin 2023 prévoyant un renforcement des moyens de la JV. Au 30 juin 2026, la part de capital de Theraclion France restant à libérer représente 390 K€ et est comptabilisée en dettes sur immobilisations financières long terme.

3.4.4 Etat des amortissements

Le détail des dotations et reprises de l'exercice est présenté dans le tableau joint.

Amortissements en k€			Situations et mouvements de l'exercice			
	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin exercice
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement	5 ans	linéaire	1 322	37		1 359
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	20 ans	linéaire	1 751	75		1 826
Fonds commercial						
Autres						
Immobilisations incorporelles en cours						
Total Immobilisations incorporelles			3 073	112		3 185
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans	linéaire	862	128		990
Installations générales, agencements divers	10 ans	linéaire	39	6		45
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 ans	linéaire	90	3		93
Immobilisations corporelles en cours						
Total Immobilisations corporelles			991	137		1 128
Participations			1 737	0		1 737
Créances rattachées à des participations			245	0		245
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						0
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
Total Immobilisations financières			1 982	0	0	1 982
TOTAL AMORTISSEMENT			6 046	249	0	6 295

3.4.5 Etat des provisions et dépréciations

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

Provisions et Dépréciations en k€		Situations et mouvements de l'exercice			
	Début d'exercice	Dotation	Reprise		Fin exercice
			Montant utilisé	Montant non utilisé	
Provisions pour risques	19	15	0	0	34
Provisions pour litiges	19	15			34
Provisions pour pertes de changes	0				0
Provisions pour charges					
Total provisions	19	15	0	0	34
Dépréciation sur titres de participation	1 737				1 737
Dépréciation sur autres immobilisations financières	245				245
Dépréciation sur stocks et en-cours	726				726
Dépréciation sur créances clients	156				156
Autres dépréciations					
Total Dépréciations	2 864	0	0	0	2 864
TOTAL	2 884	15	0	0	2 899
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		15	0	0	
- financières		0	0	0	
- exceptionnelles					

Les titres de participation et créances rattachées de la filiale de Hong Kong ont été dépréciés pour leur valeur totale.

3.4.6 Stock

Au 30 juin 2026, le stock s'élève à 3 513 K€ en valeur brute. Le stock comprend pour la majeure partie des systèmes Sonovein® et les têtes de traitement destinés à la vente.

Stock Brut en k€	Situations et mouvements de l'exercice			
	Ouverture	Entrée	Sortie	Clôture
Matières premières	1267	660	0	1 927
En-cours de production	432	163	0	595
Produits finis	1 536	0	593	943
Marchandises	64	0	15	49
TOTAL STOCK BRUT	3 298	822	608	3 513

Dépréciation stock en k€	Situations et mouvements de l'exercice				
	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture	Méthode de dépréciation
Matières premières	324	0	0	324	Individuelle
En-cours de production		0	0	0	
Produits finis	401	0	0	401	Individuelle
Marchandises		0	0	0	
TOTAL DEPRECIATION STOCK	726	0	0	726	
TOTAL STOCK NET	2 572	822	608	2 788	

3.4.7 Créances clients et autres créances

Etats des Créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	245		245
Prêts			
Autres immobilisations financières	180		180
Créances de l'actif immobilisé	425		425
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	413	413	
Personnel et comptes rattachés	26	26	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	0	0	
Etats et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 350	900	450
- TVA	998	998	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	1	1	
- Divers			
Débiteurs Divers			
Créances de l'actif circulant	2 788	2 338	450

Charges constatées d'avances	26	26	
TOTAL CREANCES	3 256	2 364	875

Montant des prêts accordés dans l'exercice

Remboursements des prêts dans l'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Les créances rattachées à des participations traduisent des avances à la filiale Theraclion Asia et sont provisionnées à 100 %.

3.4.8 Valeurs mobilières de placement

Les placements en compte à terme s'élèvent à 4 200 000 euros au 30 juin 2026.

3.4.9 Disponibilités

Au 30 juin 2026, la société détient toujours 4 comptes bancaires dont le montant total s'élève à 1 018 841 euros.

3.4.10 Comptes de régularisation

Compte de régularisation en k€	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	26	361
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	26	361

Les charges constatées d'avance sont des charges d'exploitation.

Les produits constatés d'avance sont constitués de contrats de services pluriannuels et d'un produit immobilier (franchise de loyer étalée) pour 157 K€.

3.4.11 Capitaux propres

en euros	31/12/2025	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Montant prime d'émission*	Frais en prime d'émission	Résultat de l'exercice	30/06/2026
Capital social	2 990 962		665 203				3 656 166
Primes d'émission	2 427 857		5 327 342	- 2 426 933	- 176 229		5 152 037
Report à nouveau	- 2 316 918	- 5 690 158		2 426 933			- 5 580 143
Résultat de l'exercice	- 5 690 158	5 690 158				- 3 606 116	- 3 606 116
Capitaux propres 30.06.2026	- 2 588 258	-	5 992 545	0	- 176 229	- 3 606 116	- 378 057

*Conformément au PV d'AG du 18 juin 2026

Composition du capital social :

	30/06/2026	31/12/2025
Capital	3 656 165,55 €	2 990 962,90 €
Nombre total d'actions	73 123 311	59 819 258
Valeur nominale	0,05 €	0,05 €

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE)

Tableau Récapitulatif BCE :

	Emis et souscrits	Prix d'exercice unitaire par actions	Annulés/Caducs	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BCE-2016-1							
AG du 28/04/2015	32 000	6,52	32 000	-	-	-	1/19/2026
BCE-2016-2							
AG du 12/05/2016	206 000	6,20	193 000	-	13 000	13 000	9/22/2026
BCE-2018-1							
AG du 11/05/2018	129 100	4,22	129 100	-	-	-	3/20/2028
BCE-2019-1							
AG du 19/04/2021	325 500	1,76	323 000	-	2 500	2 500	7/19/2029
TOTAL BCE	692 600		677 100	-	15 500	15 500	

Bons de souscription d'actions (BSA)

Tableau Récapitulatif BSA :

	Emis et souscrits	Prix d'exercice (€)	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BSA-2023								
AG du 30/06/2023	2 413 044	0,58	187 770		2 225 274	-	-	12/31/2025
BSA-2026								
AG du 18/06/2026	4 161 489	0,48				4 161 489	1 387 163	5/12/2028
TOTAL BSA	6 574 533		187 770		2 225 274	4 161 489	1 387 163	

Obligations convertibles en actions (OCA)

Tableau Récapitulatif OCA :

	Emis et souscrits	Montant nominal unitaire OCA (€)	Prix de conversion (€)	Caduques	Converties	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre (1)
OCA 2025-1							
AG du 18/06/2024 (Résolution 11)	600	10 000,00 €	0,20 €	-	200	400	20 000 000
OCA 2025-2							
AG du 18/06/2024 (Résolution 10)	60	10 000,00 €	0,20 €	-	22	38	1 900 000
TOTAL OCA	660			-	222	438	21 900 000

Attribution d'actions gratuites (AGA)

Tableau Récapitulatif AGA :

	AGAP/AGA attribuées provisionnellement	AGAP/AGA caduque	AGAP/AGA acquises définitivement	Actions ordinaires émises	Maximum d'AO restant à émettre	Nombre net d'actions nouvelles susceptibles d'être créées
AGA 2025-01 (AG du 18 juin 2024)	819 586		819 586	-	819 586	819 586
AGA 2025-02 (AG du 18 juin 2024)	245 399		245 399	-	245 399	245 399
AGA 2026-01 (AG du 18 juin 2025)	434 326		-	-	-	-
AGA 2026-02 (AG du 18 juin 2025)	420 000		-	-	-	-
TOTAL	1 919 311	-	1 064 985	-	1 064 985	1 064 985

(a) Pour les AGAP: en supposant la conversion en actions ordinaires (AO) de l'ensemble des AGAP attribuées provisoirement et non caduques, et en ce qui concerne les AGAP non encore convertibles l'atteinte à 100 % des critères de performance. Pour les AGA : en supposant l'acquisition définitive par les bénéficiaires de l'ensemble des AGA attribuées provisionnellement. Dans les deux cas, déduction faite des AO déjà émises. (b) Les AGAP non convertibles sont celles pour lesquelles il a été constaté à leur date de convertibilité qu'aucun critère de performance n'avait été atteint, et qui par conséquent ne sont pas (et ne seront jamais) convertibles en actions ordinaires.

3.4.12 Autres fonds propres

Ce poste est composé des avances remboursables accordées par l'organisme public Bpifrance (ex OSEO Innovation et ex COFACE).

Dans le cadre de ses recherches, la société bénéficie depuis plusieurs années d'avances obtenues, de la part de Bpifrance, pour un montant global de 7 990 516 €.

Ce montant représente la somme de 5 aides versées depuis 2005. Celles restantes à rembourser sont les suivantes :

Convention Bpifrance, signée le 25 mai 2009 pour 4 684 416 €

Il s'agit d'une avance pour la suite du développement du dispositif dédié au traitement non invasif des nodules de la thyroïde, des parathyroïdes, et des fibroadénomes du sein par la technologie HIFU (High Intensity Focused Ultrasound).

Sur la base des dépenses effectuées à ce jour, la Société a perçu 691 812 € en 2012, 868 000 € en 2013, 900 000 € en 2014 et 1 089 000 € en 2015, 433 000 € en 2016 et 703 000 € en 2017 sous forme d'aides remboursables, soit un total de 4 684 416 €.

Au 31 décembre 2022, la phase de Recherche et Développement du programme est achevée. L'avance perçue, majorée des intérêts capitalisés au taux d'actualisation contractuel de 5,36 %, représente une obligation de remboursement de 6 290 K€, enregistrée au passif en « avances conditionnées ».

Ce remboursement demeure conditionné à l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 8 000 000 € HT généré par la commercialisation des produits et services issus du projet ; en deçà de ce seuil, aucun remboursement n'est exigible. Le contrat prévoit qu'à défaut d'atteinte de ce seuil dans un délai de 10 ans à compter du dernier versement de l'aide (2017), soit jusqu'en 2027, la Société sera définitivement libérée de son obligation de remboursement et le contrat résilié de plein droit.

Cette dette conditionnelle reste donc inscrite au passif jusqu'à l'échéance 2027, sauf atteinte anticipée du seuil de chiffre d'affaires déclenchant un remboursement selon l'échéancier forfaitaire prévu sur 5 ans.

3.4.13 Echéances des dettes à la clôture

Echéances des autres fonds propres, des dettes fournisseurs et des autres dettes au 30 juin 2026

Etats des Emprunts et Dettes	Montant brut	A un an au plus	Entre 1 an et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	4 341			4 341
Autres emprunts obligataires	0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	280	280		
Emprunts et dettes financières diverses	326	24	302	
Emprunts et dettes assimilés	4 947	304	302	4 341
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 491	1 491		
Dettes fiscales et sociales				
- Personnel	423	423		
- Organismes sociaux	296	296		
- Etat, impôts sur les bénéfices	0	0		

- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	306	306		
- Autres Impôts, taxes et assimilés	36	36		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	390	390		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 942	2 942		
Autres dettes	302	302		
Produits constatés d'avance	361	361		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES	8 553	3 910	302	4 341

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice 250
Emprunts et dettes contractés auprès d'associés

3.4.14 Comptes de régularisation – Passif

Détail des charges à payer en k€	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	799
Dettes fiscales et sociales	639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	300
TOTAL CHARGES A PAYER	1 737

3.4.15 Produits d'exploitation

Détail des produits d'exploitation en k€	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Chiffre d'affaires	663	835	-173
Issu des ventes d'équipements	296	285	11
Issu de la vente de PPU et consommables	333	305	28
Issu de la vente de services	34	245	-211
Subventions	4	3	1
Production Stockée et Immobilisée	733	-80	813
Autres produits	26	141	-115
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 425	898	527

Le chiffre d'affaires de Theraclion s'établit à 663 K€ au 30 juin 2026, contre 835 K€ au premier semestre 2025. Cette évolution reflète principalement le recul des ventes de services, de consommables et de marchandises en Chine, qui avaient bénéficié d'éléments cycliques au premier semestre 2025.

Les revenus PPU atteignent 333 K€ au 30 juin 2026, en hausse de 9 % par rapport au premier semestre de 2025 (305 K€). Ce modèle à revenus récurrents confirme sa solidité et reflète l'utilisation croissante de la plateforme Sonovein® par les centres européens. À noter que les nouveaux dispositifs contractualisés en 2026 ayant été installés majoritairement à la fin du deuxième trimestre, leur contribution au chiffre d'affaires du premier semestre 2026 reste marginale. En ce qui concerne les revenus liés au service (maintenance), le recul s'explique très majoritairement par la fin de contrats historiques pluriannuels non encore renouvelés au premier semestre 2026.

La production stockée et immobilisée augmente de 813k€ en raison de trois machines immobilisées à la suite de leur installation dans le cadre de contrat PPU et l'arrivée des nouvelles machines de la Série 4 depuis le début de l'année.

3.4.16 Résultat financier

Détail du résultat financier en k€	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Produits financiers			
De participation	0		0
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.	0		0
Autres intérêts et produits assimilés	18	6	12
Reprises sur dépréciations et provisions	0	2	-2
Différences positives de change	1	3	-2
Produits nets des cessions d'immobilisations financières			0
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0		0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	19	10	9
Charges financières			0
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0	8	-8
Intérêts et charges assimilées	158	75	83
Différences négatives de change	1	60	-59
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	1	11	-10
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	160	153	7
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-141	-143	2

3.4.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2026 est nul.

3.4.18 Impôt sur les bénéfices

La Société ne réalisant pas de bénéfices fiscaux, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés est composé du Crédit d'impôt recherche (« CIR »). Il s'élevait à 878 K€ au 31 décembre 2025. Un montant de 450 K€ (Crédit d'impôt) a été comptabilisé au titre du CIR 2026 pour le premier semestre.

3.4.19 Effectifs

Les effectifs des exercices sont les suivants :

Effectif	30/06/2026	30/06/2025
Cadres et ingénieurs	32	29
Employés, techniciens, agents de maîtrise	2	2
TOTAL*	34	31

* hors apprentis et stagiaires

3.4.20 Entreprises liées

Les autres transactions réalisées avec les autres parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
THERACLION ASIA-PACIFIC LIMITED	Filiale à 100 %	-	
THERACLION CHINA CO., LTD (Shenzhen)	Participation de 20 %	73 150	

Les 73 K€ concernent du chiffre d'affaires.

3.4.21 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes	30/06/2026	
	Montant HT	%
Commissariat aux comptes	28 074	68 %
Autres diligences et prestations	12 940	32 %
Honoraires Audit	41 014	100 %
Honoraires autres prestations		
TOTAL	41 014	100 %

3.4.22 Evènements postérieurs à la clôture

Gouvernance

Le 18 juin 2026, l'Assemblée générale a renouvelé le Conseil d'administration, désormais composé de Mme Lijuan Deng et de MM. Claude Lenoir, Cédric Bellanger, Mehdi El Glaoui et Vincent Gardès, ce dernier faisant son entrée au Conseil après en avoir été observateur. M. Claude Lenoir a été nommé président par intérim, avec effet immédiat. Le 8 juillet 2026, le Conseil d'administration a nommé M. Vincent Gardès président du Conseil d'administration, avec effet immédiat, en remplacement de M. Claude Lenoir, qui demeure administrateur.